



FEDERATION des CONSEILS de PARENTS d'ELEVES

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE

FCPE Haute Savoie
6, avenue de la Mandallaz
74000 ANNECY

Tél : **04 50 51 07 14**
Courriel : primaire@fcpe-74.fr

Madame Mireille VINCENT
Directrice d'académie
Cité administrative
7, rue Dupanloup
74040 Annecy

Annecy le 7 octobre 2019

Objet: Agrément pour activités à encadrement renforcé

Madame la Directrice,

Certaines activités dites à encadrement renforcé nécessitent un renfort de parents bénéficiant d'un agrément spécifique de 5 ans qui jusqu'à présent était reconductible sans démarche particulière.

Nous apprenons que cette reconduction ne serait plus d'actualité ce qui conduit à accroître les difficultés pour l'encadrement de ces activités.

- Difficultés pour la direction de l'école pour assurer le suivi de la durée de validité des agréments
- Difficultés pour les maitres et maitresses qui doivent faire appel au bénévolat des parents
- Difficultés pour les parents qui seront contraint de prendre à nouveau sur leur temps libre voire de poser des demandes d'absences professionnelles afin de pouvoir se présenter aux séances de passage d'agrément

A l'heure de « l'école de la confiance » cette disposition si elle devait perdurer ne peut que produire l'effet inverse et tendre à éloigner les parents de la vie même de l'école dans laquelle grandissent leurs enfants.

Aussi, Madame la Directrice, nous vous demandons par ce présent courrier de bien vouloir faire part aux diverses instances décisionnelles de notre désaccord sur la suppression de cette possibilité de reconduction des agréments qui jusqu'à présent satisfaisait tout le monde.

Recevez, Madame la Directrice, l'expression de notre considération.

Jean-Pierre COSTE
FCPE Haute Savoie
Réfèrent pour le primaire